

CHASSE AUX TEAUTEMS

Du lundi 16 mars au dimanche 29 mars

Oserez-vous partir à l'aventure pour découvrir les 6 tEAUtems mystérieux cachés sur le territoire du sous-bassin de la Lesse ?

Règlement de la chasse aux tEAUtems:

- La chasse aux tEAUtems débute le **lundi 16 mars** et se clôture le **dimanche 29 mars** à minuit.
- Les indices pour chacun des 6 tEAUtems seront divulgués entre le lundi 16 mars et le mardi 24 mars.
- 6 tEAUtems sont repartis sur 6 sites différents sur le territoire du sous-bassin de la Lesse.
- Vous mettez la main sur un tEAUtem ? Super ! 🎉 Immortalisez ce moment en prenant une photo avec lui, sur place, à l'endroit où le tEAUtem a été trouvé, et envoyez-la à jwe@crlesse.be, en y ajoutant également vos coordonnées ainsi que le code qui se trouve sur le tEAUtem. Gardez-le ensuite précieusement.
- Lorsque le totem aura été trouvé, une annonce officielle sera publiée sur notre page Facebook afin d'informer les participants qu'il n'est plus nécessaire de poursuivre les recherches.
- Les modalités de remise du lot vous seront communiquées par mail.

Les 6 totems se trouvent dans des lieux publics et sont accessibles par tous. Un respect de l'environnement, des infrastructures et ouvrages est exigé. La participation à la chasse aux tEAUtems se fait aux propres risques des candidats. Le CR Lesse décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dégradation.

Grand MERCI à nos sponsors :

- Back to basics Adventure
- Ardenne et Gaume
- Domaine Provincial de Chevetogne
- Brasserie de la Lesse
- OT Libramont
- OT Beauraing
- SI Bertrix
- SI Daverdisse
- SI Han-sur-Lesse
- SI Dinant
- Château comtal Rochefort
- Domaine des Grottes de Han
- La Flobette
- Archéoparc de Malagne
- Comptoir Paysan